



Éducation à la sexualité

Construire des séances

Des principes de mise en œuvre

Le cadre des séances d'éducation à la sexualité, qui propose une pédagogie participative, fondée sur des échanges, des questionnements, des mises en situations, des jeux de rôles, facilite le développement des compétences psychosociales. Toute action d'éducation à la sexualité, dans le cadre de la promotion de la santé, est invitée à porter attention à l'environnement dans lequel elle s'inscrit et se doit d'être attentive aux facteurs environnementaux et territoriaux qui influent sur la santé.

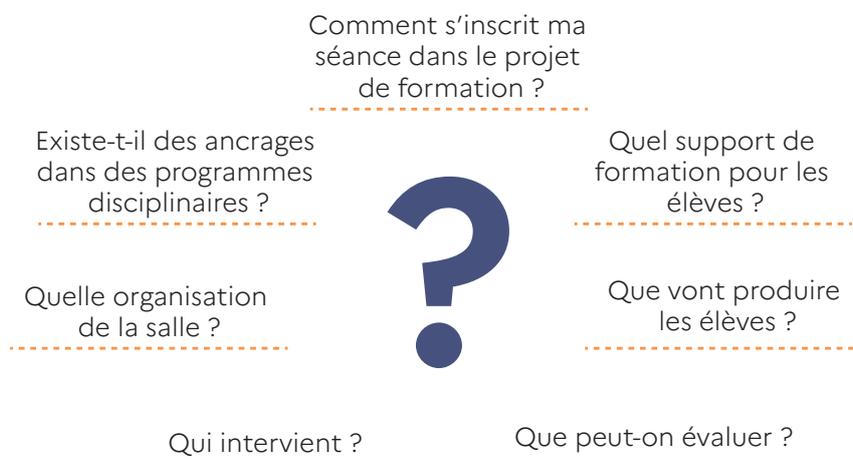
Il n'y a pas de « format » prédéfini pour mener des séances d'éducation à la sexualité. En fonction de l'âge des élèves, des thèmes abordés, du contexte de l'établissement, on peut imaginer diverses modalités de mise en œuvre.

Dans la construction des séances, les intervenants doivent néanmoins se poser les questions classiques qui donnent du sens à toutes interventions auprès des élèves :

- Comment s'inscrit ma séance dans la formation des élèves en éducation à la sexualité et dans le projet global de mon établissement ?
- Sur quoi vais-je pouvoir m'appuyer ? Des professeurs, dans le cadre de leurs enseignements ont-ils abordé la question (d'un point de vue scientifique, historique, dans l'objectif d'une construction citoyenne, etc.) ou le feront-ils après ?
- Qui intervient ? Quel binôme pour la co-animation ? Quels sont les rôles de chacun au cours de cette séance ?
- Que feront les élèves ? Comment s'organise le travail ? Que doivent-ils produire ? Que puis-je évaluer ?

Piste de réflexion pour la création d'une séance d'éducation à la sexualité

Construire une séance



La mise en œuvre de l'éducation à la sexualité

L'éducation à la sexualité se caractérise par son ancrage dans les enseignements disciplinaires avec lesquels elle entre en interaction. Ainsi, une approche conjuguant l'éducation à la sexualité à un enseignement disciplinaire peut influencer l'objet disciplinaire choisi par le professeur et sa démarche pédagogique :

- les choix de supports disciplinaires spécifiques peuvent favoriser un travail d'éducation à la sexualité. Citons à titre d'exemple le choix d'un album en français, d'œuvre d'art en arts plastiques, de sujet en sciences (le corps, la reproduction), de thématique en enseignement moral et civique (stéréotypes, respect de l'autre, acceptation des différences) ;
- sans choisir un objet adapté à l'éducation à la sexualité, c'est la démarche pédagogique qui peut être spécifique. Ainsi, après une pratique sportive en EPS, un regard spécifique peut être porté sur les pratiques sexuées (sport prétendument de filles ou de garçons).

En outre, au-delà des séances, en toutes circonstances, dans les différents espaces des écoles, collège et lycée (salles de classe, de cours ou d'activités, lieux d'accueil ou de récréation, espaces de circulation, vestiaires, restaurant scolaire...), tout adulte de la communauté éducative contribue à réguler les relations interindividuelles et à développer chez les élèves des savoir-être tels que le respect de soi et de l'autre ou l'acceptation des différences. Cette attention quotidienne portée aux interactions entre les élèves et leurs échanges verbaux participe également à l'éducation à la sexualité.

Les particularités de la mise en œuvre à l'école élémentaire

À l'école élémentaire, les séances d'éducation à la sexualité peuvent être mises en œuvre via des séquences d'enseignement intégrant une des composantes de la sexualité ou dans des temps d'échanges collectifs à partir des questions des élèves. Il ne s'agit pas d'un travail supplémentaire imposé aux professeurs, mais bien d'un objet d'enseignement apparaissant dans l'ensemble des domaines disciplinaires au cycle 2 comme au cycle 3. Les professeurs ont toutefois la possibilité de construire des séances dédiées s'ils le souhaitent.

L'éducation à la sexualité est intégrée au programme scolaire, au travers de l'ensemble des enseignements, dans une démarche progressive et transversale. Elle s'inscrit dans le cadre des apprentissages des différents domaines et permet l'élaboration de compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. La circulaire n°2018-111 du 12 septembre 2018 définit une liste précise des thématiques qui pourront être abordées à l'école élémentaire :

- l'étude et le respect du corps ;
- le respect de soi et des autres ;
- la notion d'intimité et de respect de la vie privée ;
- le droit à la sécurité et à la protection ;
- les différences morphologiques (homme, femme, garçon, fille) ;
- la description et l'identification des changements du corps, particulièrement au moment de la puberté ;
- la reproduction des êtres vivants ;
- l'égalité entre les filles et les garçons ;
- la prévention des violences sexistes et sexuelles.

Les ressources

Pour faciliter la mise en œuvre des séquences d'éducation à la sexualité des ressources sont mises à votre disposition [sur éduscol](#).

Ces ressources contiennent des séquences pédagogiques, des progressions possibles de séances d'EAS ainsi que des exemples d'ancrage dans les programmes scolaires du collège et du lycée.

Les fiches d'activités pour les séances dédiées d'éducation à la sexualité

Dans le cadre d'intervention en collège et lycée, des fiches thématiques proposent des exemples de séances avec des techniques d'animation. Ces séances dédiées d'éducation à la sexualité ont vocation à s'ancrer dans une progression annuelle et sur l'ensemble de la scolarité, en lien avec les séances ancrées dans les enseignements disciplinaires. Cette progression est sous-tendue par des objectifs éducatifs, elle se construit en adaptation à l'âge des élèves et au contexte de l'établissement, en s'appuyant sur un diagnostic qui met en évidence les besoins des élèves.

Chacune des fiches comporte :

- des apports théoriques, approche synthétique proposant des éléments d'information et de réflexion sur le sujet traité ;
- les objectifs principaux poursuivis en lien avec la thématique selon l'âge des élèves et déclinés en objectifs opérationnels mis en œuvre au travers des séances.

Les fiches sur le portail « éducation à la sexualité » du site éducol

Fiche 1	La sexualité humaine
Fiche 2	Loi et sexualité, violences sexuelles
Fiche 3	La puberté
Fiche 4	De l'éveil de la sexualité à la rencontre de l'autre
Fiche 5	Identité de genre - Rôles et stéréotypes - Orientation sexuelle
Fiche 6	Relations interpersonnelles - Égalité filles-garçons – Discriminations - Sexisme et LGBT} phobies
Fiche 7	Sexualité, médias et Internet
Fiche 8	Contraception
Fiche 9	Désir d'enfant - Grossesses adolescentes - Parentalité et famille
Fiche 10	Prévention des infections sexuellement transmissibles (IST) et du VIH-sida
Fiche 11	Adolescents et pornographie
Fiche 12	Premières manifestations de la puberté : les règles, les érections et les éjaculations

Pour retrouver ces fiches, rendez-vous sur :

<https://eduscol.education.fr/2083/je-souhaite-me-former-et-obtenir-des-ressources-pour-preparer-des-seances-sur-l-education-la-sexualite>

Des fiches proposant des techniques d'animation

Les fiches d'activités proposent différentes techniques d'animation pour amorcer et favoriser les échanges avec les élèves. Il est possible de choisir, parmi plusieurs catégories de techniques, celle qui semble la plus adaptée aux objectifs fixés. En effet, choisies pour développer les échanges, certaines favorisent l'argumentation et donc la construction de la pensée, d'autres aident davantage à explorer et faciliter l'expression des représentations. Il est donc important que l'intervenant fasse le choix d'une technique d'animation adaptée à ses objectifs, leur utilisation se fera dans le respect des principes éthiques de l'intervention tels que définis dans la circulaire n° 2018-111 du 12 septembre 2018.

Les techniques d'animation proposées

Post-it ; groupe-débat ; « remue-méninges » ; abaque ; portrait chinois ; photo-expression ; blason ; scénarios ; questions anonymes.

Ressources numériques

Le numérique peut enrichir les séances d'éducation à la sexualité. Il permet de diversifier les activités, de mener des recherches, de réaliser des travaux de groupes, d'organiser des échanges à distance avec des partenaires, etc.

Il est indispensable de donner de façon systématique aux élèves des adresses de sites sélectionnés, qui peuvent fournir des ressources validées et scientifiquement exactes quand il s'agit de connaissances, et qui peuvent favoriser des échanges via des forums de discussion ou via des lignes téléphoniques anonymes et gratuites.

Comme c'est aussi une source d'informations pour les élèves à laquelle ils accèdent seuls, dans ce domaine plus que dans tout autre, il est essentiel de développer les compétences leur

permettant de s'interroger sur les sources qu'ils consultent, les auteurs, la comparaison des informations et leur validité, en lien avec l'éducation aux médias et à l'information (EMI).

Le numérique, c'est également un ensemble de réseaux sociaux et la possibilité de poster des images qui peuvent toucher à l'intimité. Divers types de ressources existent pour aborder les impacts du numérique sur l'intimité et la sexualité (campagne 2018 du prix [#Non au harcèlement](#), synthèse de l'étude « [cybersexisme chez les adolescent-e-s \(12-15 ans\)](#) » publiée par le centre Hubertine Auclert, recours à l'association [Génération numérique](#), qui intervient sur la question du numérique et de la pornographie dans les EPLE, etc.). Sur le site eduscol, les ressources dans le thème 7 [Sexualité, médias et Internet](#) permettent d'approfondir cette problématique.

Les écueils et les réactions déstabilisantes possibles lors de séance d'éducation à la sexualité

Parfois, malgré le fait d'avoir établi un cadre en début de séance, un élève peut faire état de sa situation personnelle devant toute la classe pendant la séance. Il importe de lui rappeler le cadre et les personnels ressources existants en lui précisant que sa situation individuelle pourra être entendue en privé avec l'enseignant et/ou un personnel de l'éducation nationale, en fin de séance.

Un élève peut également tenir un propos dérangeant, par conviction ou par provocation. Il convient alors de se laisser un minimum de temps pour répondre et de prendre du recul sur ce qui vient d'être dit afin de le mettre à distance de ses valeurs, et ce sans jugement. L'enseignant est disponible pour entendre toutes les remarques des élèves. Il est appréciable et nécessaire de pouvoir compter sur son binôme d'intervention qui, selon ses compétences et expertises, doit être mobilisable dans ces situations. Le caractère déstabilisant pour l'intervenant et/ou pour les élèves des propos tenus implique une prise en compte de la remarque de l'élève. Sa reformulation permet de s'assurer une compréhension par tous de la portée de ce qui a été dit. Les autres élèves du groupe pourront être mobilisés et impliqués dans la réflexion en leur demandant ce qu'ils en pensent afin de ne pas s'enfermer dans un dialogue exclusif avec cet élève et d'élargir le débat à l'ensemble du groupe. Si un élément scientifique ou un point juridique sont nécessaires, ils seront apportés.

Communiquer avec les familles

Les familles doivent être informées des actions conduites au sein des écoles et établissements. Les projets pluriannuels d'éducation à la sexualité et les objectifs des séances proposées leur seront présentés dans un cadre d'échanges.

La transparence des informations, leurs explicitations et leurs articulations avec toutes les autres dimensions éducatives permettent de leur donner plus de sens et de renforcer le lien de confiance entre les écoles, les EPLE et les familles. À cet égard, la présence des parents d'élèves au sein des conseils d'école, des CESCE doit permettre de les impliquer dans le partage des projets d'éducation à la sexualité.

Évaluer les séances et le dispositif

Ces actions s'évaluent à plusieurs échelles. Après des élèves, il convient de s'assurer de l'acquisition des compétences définies dans la circulaire. Il appartient aux professeurs d'être créatifs et d'innover dans ce domaine où des évaluations formelles sont à éviter. [Un exemple de séquence donné en classe de 6^e](#) intègre comment, au travers de la création d'un quiz, on pourra s'assurer de l'acquisition des compétences ciblées.

L'évaluation peut également inclure l'avis des élèves dans la façon dont ils ont perçu ces séances.

Ces séances doivent aussi faire l'objet d'une présentation sous la forme d'un bilan au CESCE. Il s'agit ici de mesurer à l'échelle de l'établissement leurs effets sur les élèves, les relations entre les élèves, entre les élèves et les adultes, qui ont une incidence sur le climat scolaire.

Ces bilans sont synthétisés aux échelles départementales et académiques. Ces données qualitatives et quantitatives constituent l'un des axes de réflexions pour la construction des offres de formations académiques.